

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Commission municipale du Québec

JEAN TREMBLAY DOIT S'EXPLIQUER

SAGUENAY, le 28 août 2014 –Jean Tremblay doit s'expliquer à la population suite aux récentes révélations à la Commission municipale du Québec, estime **Paul Grimard**, chef de l'ERD. Il soutient que le mutisme du maire est inadmissible alors que son cabinet et sa garde rapprochée sont éclaboussés par les divulgations des dernières journées.

«Le maire doit expliquer comment deux membres de son cabinet, Isabelle Bélanger et Pierre Guillot, ainsi que le conseiller municipal et maire suppléant Fabien Hovington, qui siégeait aussi à Promotion Saguenay, ont pu utiliser des fonds publics pour voyager à des fins personnelles», demande celui qui est à l'origine de la plainte.

Selon **Paul Grimard**, la déclaration de Fabien Hovington à l'effet que Jean Tremblay n'était pas au courant du voyage à Nice révèle des failles inadmissibles dans la gestion du maire. «Ce que nous avons entendu à la Commission municipale révèle des failles importantes dans son administration. Les mécanismes de surveillance et de reddition de comptes sont insuffisants. Jean Tremblay doit s'expliquer publiquement sur la question», estime **M. Grimard**. Une question cruciale, croit-il, alors que plusieurs services publics font l'objet de coupures.

Il blâme également le maire pour son inaction dans le maintien du lien d'emploi de Fabien Hovington à la Zone portuaire. «Comment Jean Tremblay peut-il confier la gestion de fonds publics à un individu qui affirme lui avoir caché des informations et qui a fait preuve de mépris dans l'administration des deniers publics? Le maire doit répondre de cette décision», soutient **Paul Grimard**. Il rappelle que son organisation avait demandé le congédiement de Fabien Hovington et la tenue d'une enquête indépendante dans les jours suivant les révélations dans les médias, et que le maire fait preuve de laxisme depuis le début.

Remboursement du voyage

Le chef de l'ERD estime que le maire Tremblay doit aussi exiger le remboursement de ce voyage. «Pierre Guillot s'était engagé à rembourser mais il a révélé à la Commission qu'il ne l'a pas fait. Nous exigeons qu'Isabelle Bélanger, Pierre Guillot et Fabien Hovington ainsi que leurs conjointes remboursent le voyage qu'ils ont fait avec des fonds publics», soutient Paul Grimard.

-30-

Renseignements :
Catherine Bergeron
Responsable des communications
Cabinet de l'opposition officielle
Bureau : 418-698-3981 poste 1
Cell : 418-290-0643